



## Voter aux élections

En tant qu'agent de l'État, le maire gère les listes électorales et l'organisation des élections. Renseignez-vous sur les démarches à mener pour pouvoir voter.

Les prochaines élections (élections municipales) se dérouleront en 2020. Pour pouvoir voter, pensez dès à présent à vous inscrire ou à vérifier votre inscription sur les listes électorales.



## S'inscrire sur les listes électorales en 4 étapes

### 1. DEMANDE D'INSCRIPTION TOUTE L'ANNÉE





En mairie



Par internet  
sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



Par courrier  
adressé à la mairie

## 2. EXAMEN DE VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION



La mairie de Sceaux examine  
votre demande



Vous êtes notifié de la décision  
par courrier ou courriel

## 3. RÉCEPTION DE VOTRE CARTE ÉLECTORALE



En année d'élection :  
jusqu'à **trois jours** avant le scrutin.



En cas de non-réception,  
vous pouvez la retirer le jour du scrutin  
dans votre bureau de vote.

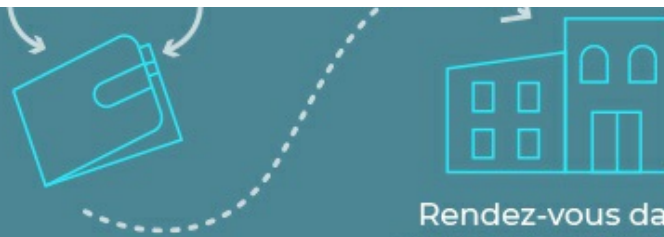
## 4. VOS DOCUMENTS LE JOUR DU SCRUTIN

Pour voter, munissez-vous :

d'une pièce d'identité\*



de votre carte électorale



Rendez-vous dans  
votre bureau de vote.

\*Attention, consultez [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) pour connaître la liste des pièces autorisées.



@Ville de Sceaux



@Ville\_de\_Sceaux

## DANS LA RUBRIQUE : «**DÉMOCRATIE**»

---

> **COMITÉS CONSULTATIFS**

> **TRIBUNES**

> **MES DÉMARCHES**

## EN COMPLÉMENT

---

> [S'inscrire sur les listes électorales](#)

## RÉSULTATS DES SCRUTINS PRÉCÉDENTS

---

- [Elections municipales de 2020 : 2nd tour \(47.07 Kb.\)](#)
- [Elections municipales de 2020 : 1er tour \(7.49 Kb.\)](#)
- [Elections européennes de 2019 : tableau général \(79.86 Kb.\)](#)
- [Elections européennes de 2019 : tableau détaillé \(21.35 Kb.\)](#)
- [Election législatives de 2017 : 2nd tour \(10.22 Kb.\)](#)
- [Election législatives de 2017 : 1er tour \(57.13 Kb.\)](#)
- [Election présidentielle de 2017 : 2d tour \(23.68 Kb.\)](#)
- [Election présidentielle de 2017 : 1er tour \(10.45 Kb.\)](#)
- [Elections régionales de 2015 : 2d tour \(7.59 Kb.\)](#)
- [Elections régionales de 2015 : 1er tour \(15.63 Kb.\)](#)
- [Elections départementales de 2015 : 1er tour \(49.21 Kb.\)](#)
- [Elections européennes : 25 mai 2014 \(14.55 Kb.\)](#)
- [Elections municipales de 2014 : 2nd tour \(12.77 Kb.\)](#)

[Elections municipales de 2014 : 2d tour \(8.31 Kb.\)](#)

[Elections municipales de 2014 : 1er tour \(8.19 Kb.\)](#)

## PLAN DES BUREAUX DE VOTE

---

[Télécharger le plan des bureaux de vote à Sceaux \(1.54 Mb.\)](#)



**MAIRIE DE SCEAUX**  
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN  
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA

## LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :



[✕ DÉSINSCRIPTION](#)

**HORAIRES D'OUVERTURE :** Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

